

Nous ne sommes pas dupes sur le rôle des comités techniques tel que le conçoit le Ministère. Ce n'est pas là que nous pourrions fondamentalement stopper l'arrêt des réformes incessantes qui démolissent le service public, les droits des travailleurs et des demandeurs d'emploi, et notre santé. Cela ne remplacera pas l'action et la mobilisation collective.

Toutefois, nous serons présents dans ces instances pour recueillir les informations, porter vos questions et vos revendications, dénoncer les dysfonctionnements et les manques de transparence, défendre les intérêts des agents.

Ensemble, nous continuerons de nous réunir pour entendre vos préoccupations, et nous nous engageons à vous rendre compte régulièrement des questions qui seront abordées en CTSD et en CHSCT et des positions que nous prendrons.

LISTE DES CANDIDATS CGT – SNUTEFE – SUD Solidaires

issus des différents sites, pôles et catégories d'agents composant les services de la DIRECCTE Auvergne

1. Antoine BREBION, Inspecteur du Travail, Pôle Travail, UT63, CGT
2. Natacha LYDIE, Inspectrice du Travail, Pôle Travail, UT63, SUD-Solidaires
3. Maxime MONIER, Contrôleur du Travail, Pôle Travail, UT63, SNUTEFE
4. Guillaume COMPTOUR, Inspecteur du Travail, Pôle Emploi, UT03, CGT
5. Benjamin ARNAUD, Inspecteur du Travail, Pôle Travail, UT 15, SUD-Solidaires
6. Philippe SAVOIE, Contrôleur du Travail, Pôle 3E, UR, CGT
7. Nicolas GUY, Contrôleur du Travail, Pôle Travail, UT03, SUD-Solidaires
8. Vanessa DONNEAUD, Inspectrice du Travail, Pôle Travail, UT63, SNUTEFE
9. Mickaël DESOUSA, Contrôleur du Travail, Pôle Travail, UT43, CGT
10. Gwladys SIGURET, Inspectrice du Travail, Pôle Travail, UR, CGT
11. Laurent LESTRADE, Contrôleur du Travail, Pôle Travail, UT15, SUD-Solidaires
12. Marie-Claude ROMAIN, Contrôleuse du Travail, Pôle Travail, UT63, CGT
13. Olivier BRIAL, Ingénieur de prévention, Pôle Travail, UR, SNUTEFE
14. Ghislaine LAMY, Adjointe administrative, Secrétariat général, UR, CGT
15. Lætitia MINOT, Inspectrice du Travail, Pôle Travail, UT03, SUD-Solidaires
16. Françoise LAUMOND, Contrôleuse du Travail, Pôle Travail, UR, SNUTEFE

Contre l'austérité, Pour un service public du travail et de l'emploi au service des salariés et des demandeurs d'emplois, Le 4 décembre, VOTEZ CGT – SNUTEFE – SUD Solidaires

Le 4 décembre, au CTSD de la DIRECCTE Auvergne, voter CGT-SNUTEFE-SUD Solidaires c'est :

- exprimer par un vote clair et sans ambiguïté votre refus de l'austérité et du pacte de responsabilité ;
- défendre le service public, ses agents, ses missions ;
- dire non au plan Sapin et oui à une inspection du travail au service des salariés ;
- dire non à la réforme de l'État, au Ministère mort, et oui à un service public de l'emploi au service des salariés précaires et des demandeurs d'emploi ;
- faire savoir au Ministre et au Directeur régional qu'ils trouveront face à eux des élus combatifs, fermes et déterminés.

4 décembre 2014

Élection des Comités Techniques des Services Déconcentrés (CTSD)
DIRECCTE Auvergne



UNE LISTE COMMUNE POUR MIEUX VOUS DEFENDRE!

Pourquoi on vote ?

Le comité technique régional de services déconcentrés (CTSD, ancien CTR), est l'instance régionale de représentation du personnel auprès de la DIRECCTE.

Il doit donner son avis sur les questions et projets relatifs à la marche générale et au fonctionnement de la DIRECCTE : organisation des services au niveau régional, budgets opérationnels, méthodes de travail, évolution des effectifs, aménagement du temps de travail, politique indemnitaire, plan régional de formation, insertion des agents handicapés, œuvres sociales...

Le résultat du scrutin au CTSD fixera également la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail local (CHSCT). Il est chargé de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des agents, à l'amélioration des conditions de travail et à la prévention des risques professionnels. Il doit être consulté sur les projets modifiant les conditions de travail ou ayant des incidences sur la santé et la sécurité.

La composition du comité technique spécial des DIRECCTE (CTS), instance nationale de représentation du personnel sur les questions communes à toutes les directions régionales auprès du ministre du travail et de l'emploi et du ministre de l'économie, sera également déterminée par l'agrégation des votes aux CTSD sur tout le territoire.

Nos syndicats partagent les mêmes valeurs fondamentales : défense d'un service public de proximité et de qualité utile aux citoyens, aux travailleurs et aux consommateurs, défense de l'intérêt des agents, solidarité entre les salariés du public et du privé, démocratie et transparence.

Chacun à notre manière, dans le respect de nos identités syndicales distinctes et de notre indépendance, nous nous efforçons d'inscrire notre action locale dans la lutte pour le progrès social et une meilleure répartition des richesses.

Depuis 2009 et la mise en place des DIRECCTE, nous subissons le rouleau compresseur des gouvernements successifs imposant les politiques d'austérité dans la Fonction Publique : d'abord avec la RGPP sous Sarkozy, aujourd'hui avec la MAP, et demain avec la réforme territoriale qui risque même de poser la question de la survie de la DIRECCTE. A chaque fois, le même discours : il faudrait faire mieux avec moins de moyens et moins d'agents. Le service public est la cible d'attaques de plus en plus violentes.

Face à ces attaques, nous avons décidé de nous présenter ensemble en Auvergne, soudés par notre conviction qu'une autre politique sociale et économique est possible. Nous sommes convaincus de la nécessité d'inscrire les luttes pour la défense et l'amélioration de la Fonction Publique et de la situation de tous ses agents dans l'unité intersyndicale.

Les militants de nos organisations sont présents et actifs dans les services, en contact quotidien avec les agents. Nous souhaitons faire remonter vos préoccupations, vos questions et revendications, mais nous pensons qu'il est nécessaire de construire autant que possible la mobilisation collective des agents, seul moyen d'action susceptible de modifier le rapport de force et de faire avancer nos revendications. Dans cette optique, nous ne nous contentons pas de diffuser un courrier électronique chaque semaine, nous sommes disponibles pour vous appuyer et nous n'hésitons pas à nous opposer aux différentes directions quand leurs décisions ne vont pas dans le sens de l'intérêt du service public et des agents.

En votant pour notre liste commune CGT – SNUTEFE – SUD Solidaires, vous exprimerez sans ambiguïtés votre refus de l'austérité et de sa déclinaison dans nos services. Vous renforcerez les syndicats de transformation sociale qui n'accompagnent pas les contre-réformes.

LISTE COMMUNE CGT – SNUTEFE – SUD Solidaires

UN VOTE POUR DIRE NON AU GEL DES REMUNERATIONS

Nous assistons à l'individualisation de la rémunération par la place de plus en plus importante des primes. Ces primes nous mettent en concurrence et sont attribuées selon des règles opaques. Prochaine étape en la matière : le RIFSEEP, régime indemnitaire lié aux fonctions, aux sujétions, à l'expertise et à l'engagement professionnel créé par décret du 20 mai 2014 dont la circulaire d'application est en préparation et qui risque d'accentuer encore la proportion et la variabilité des rémunérations accessoires.

Dans le même temps, les dépenses publiques continuent d'être réduites au détriment du pouvoir d'achat des salariés et des fonctionnaires : le point d'indice des fonctionnaires, qui sert de base pour le calcul du traitement, est gelé depuis 2009, alors que, dans le même temps, les prix hors tabac ont augmenté en moyenne de 6,62 %, soit une baisse équivalente de notre pouvoir d'achat. Hollande et Valls veulent maintenir ce gel jusqu'en 2017 lors que dans le même temps, ils engraisent largement et sans contrepartie les plus grosses entreprises.

Nous revendiquons l'intégration des primes dans le salaire, et dès à présent une meilleure équité et transparence dans leur distribution ainsi que le dé plafonnement pour tous les agents et en particulier les catégories C.

Nous revendiquons le dégel du point d'indice et l'engagement de véritables négociations salariales dans la Fonction publique, avec pour commencer, une augmentation immédiate de toutes les rémunérations de 7 % pour compenser les pertes de pouvoir d'achat subies.



UN VOTE POUR DIRE NON A LA DEGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET NON AUX REFORMES QUI DETRUISENT LE SERVICE PUBLIC

Les problèmes de santé et sécurité au travail sont indissociables des évolutions de missions et d'effectifs, de reconnaissance statutaire et d'organisation du travail. La mise en œuvre des différentes réformes (le plan Sapin pour le secteur travail, les menaces et le démantèlement pesant sur les services emploi, l'éclatement des services de la concurrence et de la répression des fraudes, etc.) participent de l'alignement sur le privé, et de la dégradation des conditions de travail qui l'accompagne.

Le ministère du travail et de l'emploi est incapable d'appliquer à ses propres agents les principes de prévention et de protection qu'il exige pour les salariés des entreprises privées. Pour le Ministère du travail, une bonne organisation du travail, c'est une organisation en mouvement permanent. Pas le temps de prendre ses marques, qu'il faut déjà « accompagner » un nouveau changement. Déménagements de bureaux et de locaux, changements de services et objectifs bidons, perte de missions et création de nouveaux échelons hiérarchiques : le management est en mouvement. Les premiers à en faire les frais, c'est nous-mêmes : les agents sont sous pression, en surcharge de travail, déplacés selon les « besoins » de l'administration.

Dernier exemple ? L'EPIT. Les contrôleurs du travail, particulièrement malmenés, sont soumis à un examen transformé en compétition aux effets pervers. Après le fort investissement exigé pour l'examen, l'absence de transparence sur l'évaluation génère désarroi et doute sur leur professionnalisme et leurs compétences. La crainte de l'avenir et les déceptions engendrées par les résultats sont générateurs de forts risques psychosociaux. Ce que le ministère refuse d'entendre.

Le Ministère de l'économie et des finances n'est évidemment pas en reste. Cinq ans après la « REATE I » les agents CCRF vont être soumis à la « REATE II » avec pour perspective leur intégration dans un corps de fonctionnaires départementaux « multicartes » entièrement livrés au bon vouloir du préfet, la perte de tout lien avec la DGCCRF, c'est à dire avec leurs métiers, leur savoir, leur culture, leur indépendance décisionnelle, en un mot leur mission de service public au profit des « lobbyistes » et intervenants de tout poil.

Quant aux agents CCRF affectés dans les Pôles C des régions condamnées à disparaître, nul, pas même leur Directrice Générale, n'est à même de prédire leur avenir, si tant est qu'ils en aient un...

Bilan de notre action en CHSCT : la reconnaissance de la dégradation des conditions de travail

Présents également au sein du CHSCT, nous avons lutté pour l'amélioration des conditions de travail des agents, notamment en déclenchant, après des mois d'efforts, la venue d'un cabinet extérieur CATEIS mandaté pour réaliser un pré diagnostic portant sur l'exposition des agents aux risques psychosociaux.

Malgré le déni du directeur, le rapport a mis en évidence les difficultés rencontrées par les agents : surcharge de travail, déficit de reconnaissance des compétences, sentiment de qualité empêché, problèmes d'organisation...

Ce n'est évidemment qu'une étape, nous nous engageons à utiliser ces éléments pour que dans tous les services une véritable évaluation des risques soit faite et que toutes les mesures nécessaires à la protection de la santé des agents soient mises en place.

UN VOTE POUR DIRE NON A LA BAISSSE DES EFFECTIFS

Nous ne sommes pas responsables du déficit public ! Non, les dépenses publiques ne sont pas des « charges » pour la collectivité, mais au contraire le moyen de réduire les inégalités économiques et sociales.

Les effectifs de référence (objectifs de réduction assignés à chaque service déconcentré ou central) ne cessent de diminuer. Ainsi par exemple, pour les services du bop 155 en Auvergne, l'objectif est de réduire l'effectif de 3 postes en 2014, puis à nouveau de 3 postes en 2015. Le non remplacement des départs se traduit, s'agissant des postes de catégories C, par une véritable saignée avec une perte de plus de 40% des effectifs au cours des 8 dernières années !

Ces réductions d'effectifs augmentent la charge de travail, entraînent des réorganisations incessantes, et ne laissent bien souvent finalement pas d'autre choix que la réduction ou l'abandon de missions (réduction des plages d'ouverture au public...).

Nous revendiquons

- l'arrêt des suppressions de postes
- l'augmentation des effectifs et la titularisation des agents contractuels et précaires dans nos services.

Nous nous opposons aux multiples réorganisations, externalisations et mutualisations de nos missions, qui se font au détriment de la qualité des services rendus aux usagers.

Bilan de notre action en CTR... Face à un mur : l'action

Dans un contexte marqué par une propagande éhontée au service de réformes brutales du service public, et par l'absence de volonté au sein du Ministère de nouer un véritable dialogue social, le CTR s'apparente le plus souvent à une simple chambre d'enregistrement.

Les projets y sont présentés sans réelle marge de négociation, et nous devons lutter pour obtenir ne serait-ce qu'une information minimale.

Dans le cadre de cette instance, mais surtout au-delà, nous nous mobilisons pour rappeler inlassablement la réalité des réformes en termes de conséquences néfastes pour les agents et pour les usagers, et pour affirmer notre opposition à ces réformes, y compris et notamment en participant activement à de nombreuses actions collectives locales :

- Envahissement du CTR notamment pour dénoncer les répercussions des réductions d'effectifs dans le cadre de la RGPP (2010, 2011)
- Interpellations bi-mensuelles du Direccte, pendant plusieurs mois, concernant en particulier la question statutaire du corps des contrôleurs du travail (fin 2011, début 2012)
- Distribution de tracts devant la gare couverte par les médias pour dénoncer la réforme de l'Inspection du travail (France Inter, France 3, La Montagne) (2013)
- Envahissement du CODIR avec les Unions Départementales syndicales contre la réforme du Ministère « Mort » (2013)
- Dénonciation auprès du Direccte de la réforme de l'Inspection et de ses modalités de mise en œuvre, suivie du départ, en signe de désapprobation massive des agents lors de la réunion régionale de l'Inspection (2013)
- « Comité d'accueil » à la visite du ministre Sapin (2014)

...continuons l'action collective pour ne pas subir individuellement le cynisme ambiant du ministère !